

## **Communauté de Commune Val de Bouzanne**

### **AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC**

Par délibération du 19 juin 2023, le Conseil Communautaire du Val de Bouzanne a décidé d'engager la procédure de modification simplifiée (MS) n°2 du PLU de Tranzault, et de mettre à disposition du public le dossier de MS n°2 du 16 Aout 2023 au 16 Septembre 2023

Le projet porte sur les modifications des marges de recul des constructions par rapport aux voies et emprises publiques en sous secteurs N habitat (Nh)

**Le dossier de (MS) n°2 du PLU ainsi qu'un registre permettant de consigner ses observations sont mis à disposition du public aux jours et horaires d'ouvertures à la Mairie de Tranzault :**

- **le mardi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h00**
- **le jeudi de 15h00 à 18h00**

Le dossier est également consultable sur les sites internet :

- [www.valdebouzanne.fr](http://www.valdebouzanne.fr) – et - [www.tranzault.fr](http://www.tranzault.fr) -

-